

# Notice Données Personnelles

## Véhicules

Orange en tant que responsable de traitement au sens de la réglementation sur la protection des données vous informe sur la façon dont les données personnelles des utilisateurs des véhicules d'entreprise, véhicules de statut et autres véhicules à usage professionnel mis à disposition par Orange sont traitées.

### Pourquoi Orange traite-t-elle des données personnelles et sur quels fondements ?

Orange traite des données personnelles des personnes autorisées à utiliser les véhicules mis à leur disposition afin de :

- gérer la flotte de véhicules sur la base de son intérêt légitime et également sur la base de l'exécution du contrat de travail pour les véhicules de fonction/véhicule de statut :
  - o mettre à disposition des salariés un service web et une application mobile (OAP) leur permettant de réserver un véhicule en autopartage à titre professionnel et/ou privé à titre payant dans ce cas;
  - o suivre l'utilisation des véhicules du parc Orange en autopartage ;
  - o vérifier via l'acte déclaratif du salarié, la possession d'un permis de conduire adapté et valide
  - o faire des reporting, statistiques
  - o en cas de vol, pouvoir retrouver le véhicule
  - o bénéficier d'une assistance téléphonique lors de l'utilisation du service d'auto-partage, à titre pro ou perso.
  
- gérer les obligations et contentieux liés au respect du code de la route :
  - o répondre à ses obligations légales (Articles L121-3 et suivants du Code de la route) de désignation de conducteur d'un véhicule à l'autorité habilitée (ANTAI)
  - o dans le cadre de son intérêt légitime, assurer le suivi des litiges liés à ces désignations et faire des reporting, statistiques.

Le terme « collaborateur » ou « salarié » désigne les salariés d'Orange SA et des filiales d'Orange SA éligibles et/ou prestataires susceptibles (autorisés) à utiliser le service d'auto-partage.

### Quelles sont les données personnelles traitées ?

Les catégories des données personnelles collectées sont :

Pour la gestion de la flotte	<b>Données d'identification</b>  <b>Données de contacts</b> notamment adresse mail, numéros de téléphone, adresses postales  <b>Données économiques</b> (uniquement pour les réservations à titre privé) : données liées au paiement
------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p><b>Données relatives aux véhicules, aux modalités de mise à disposition et usage</b> notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification, caractéristiques</li> <li>- Dates de réservation et de restitution</li> <li>- Kilométrages</li> <li>- Etat des lieux</li> <li>- Utilisation des cartes carburant et des boîtiers péages</li> <li>- En cas d'utilisation professionnelle du véhicule seulement : Données de géolocalisation uniquement en cas de vol suite à dépôt de plainte)</li> </ul> <p><b>Données d'interaction</b> notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement audio de la conversation du salarié avec le call Center pour OAP</li> </ul>
<p>Pour la gestion des contraventions routières et du contentieux du code de la route (désignation du conducteur, suivi administratif, gestion des litiges)</p>	<p><b>Données relatives aux infractions routières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Numéro du PV</li> <li>• Nature de l'infraction</li> <li>• Date, heure et lieu de l'infraction</li> <li>• Immatriculation du véhicule</li> </ul> <p><b>Données personnelles requises par le code de la route</b> pour la désignation du conducteur auteur de l'infraction : Nom, prénom, date et lieu de naissance, numéro et pays de délivrance du permis de conduire</p> <p><b>Données de recueil du consentement</b> pour la conservation des données personnelles requises</p> <p><b>Données d'attestation</b> de la possession d'un permis de conduire valide</p>

## Qui a accès à vos données personnelles ?

En raison de leurs fonctions et dans la limite de leurs attributions respectives, les données collectées sont destinées :

- aux services habilités au sein d'Orange dans la limite de leurs attributions et de leurs habilitations dont : gestionnaires de parc y compris les correspondants locaux dans les entités, administrateurs des systèmes d'information permettant de gérer ces flottes, ainsi que les managers, direction des assurance, pôles enquête interne (en cas de saisine), direction juridique et ressources humaines.
- aux prestataires qui interviennent dans la réalisation des finalités indiquées plus haut et selon les besoins d'Orange et notamment les prestataires de solutions pour les systèmes d'informations.

- aux autorités compétentes notamment l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) et/ou tout Tiers Autorisé

## Combien de temps les données personnelles sont-elles conservées ?

Les données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités décrites ci-dessus ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur pour répondre à ses obligations légales, en cas d'action en justice, et ce pendant la durée de prescription prévue par la législation applicable.

<p>Pour la gestion de la flotte</p>	<p><b>Sur le service de réservation de véhicules Orange Auto-Partage :</b></p> <p>Données du compte OAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en base active pendant toute la durée d'activation du compte</li> <li>- en archivage intermédiaire pendant 12 mois après la désactivation du compte.</li> </ul> <p>Pour la réservation à titre privé : Les Données relatives aux Cartes bancaires ne seront conservées que pour une durée limitée à celle de la transaction bancaire et au complet paiement du prix de la réservation par le salarié d'Orange Utilisateur, sauf consentement préalable exprès et univoque de l'Utilisateur (mise en place d'un système « Opt-in/Opt out » sans case pré cochée pour le prépaiement par autorisation bancaire Paybox')</p> <p>Enregistrement de conversations téléphoniques avec le Call Center d'OAP : six (6) mois.</p> <p><b>Pour les salariés disposant d'un véhicule attribué :</b></p> <p>Conservation pendant toute la durée d'attribution de véhicule</p>
<p>Pour la gestion des contraventions routières et du contentieux du code de la route (désignation du conducteur, suivi administratif, gestion des litiges)</p>	<p><u>Pour les conducteurs occasionnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en base active : pendant 60 jours à compter de la mise à disposition du véhicule réservé, sauf consentement du salarié de conserver les données pendant toute la durée d'activation du compte</li> <li>• en base intermédiaire : pendant 12 mois à compter de la mise à disposition du dernier véhicule réservé, et en cas de consentement, 12 mois à compter de la fin de la durée d'activation du compte</li> </ul> <p><u>Pour les salariés disposant d'un véhicule attribué :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- si le salarié donne son consentement : conservation pendant toute la durée d'attribution du véhicule</li> <li>- si le salarié ne donne pas son consentement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en base active : le temps nécessaire à la transmission des données à l'ANTAI</li> <li>- en archivage intermédiaire : 12 mois après la période susmentionnée (délai de prescription des infractions)</li> </ul> </li> </ul>

## Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification de vos données personnelles à tout moment. Vous bénéficiez également dans certaines conditions d'un droit à l'effacement, la limitation, l'opposition au traitement, au retrait de votre consentement et à la portabilité de vos données dans le cas d'une souscription d'un service d'autopartage à titre privé.

Pour exercer vos droits, vous pouvez nous écrire en joignant des éléments permettant de vous identifier en tant qu'utilisateur de véhicule à l'adresse e mail : soutien-dgv.operation@orange.com

Vous êtes informé que vous avez le droit d'introduire une demande auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel en France. Nous vous encourageons à prendre contact avec nous avant toute demande, pour que nous essayions de la résoudre ensemble.

En plus des contacts habituels RH, pour des questions relatives à la protection des données personnelles, la Déléguée à la Protection des Données peut être jointe par e-mail : group-dpo.donneespersonnelles@orange.com ; ou par voie postale : Orange SA - À l'attention de la Déléguée à la Protection des Données, 111 Quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-Les-Moulineaux

## Les données personnelles sont-elles transférées hors UE ?

Les données personnelles collectées et traitées par Orange ne font pas l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne.

Si des cas de transfert de données personnelles hors de l'Union Européenne devaient se réaliser, Orange prendra les garanties appropriées, notamment contractuelles, afin d'assurer la protection de vos données et la conformité avec la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

## Comment sont sécurisées des données personnelles ?

Des mesures techniques et organisationnelles sont prises conformément aux règles, standards et référentiels du Groupe en matière de sécurité, y compris lorsque certaines opérations sont réalisées par des sociétés tierces. Ces mesures sont appropriées au regard du niveau de risque de chacun des traitements.

### **Modifications de la présente Notice Données Personnelles**

La présente Notice Données Personnelles peut être amenée à évoluer. La version en vigueur est celle disponible sur Orange Futé.

**Dernière mise à jour : mars 2026**